

Liste de contrôle pour personnes voulant remettre une ferme

- Être prêt-es à lâcher prise
- Volonté et décision active de vouloir transférer le domaine
- Volonté de préserver l'exploitation
- Inclure toute la famille et les héritiers et héritières : Notre décision est-elle soutenue par tous ? Existe-t-il des droits de préemption ou au gain ?
- Clarifier sa situation de logement : Où et comment voulons-nous vivre ?
- Connaître sa situation de prévoyance vieillesse
- Clarifier le financement des moyens de subsistance après la remise
- Se préparer à la retraite, à « ce qu'on fera après »
- Largesse lors de la remise de l'inventaire
- Un prix juste : une plus grande chance pour l'avenir de l'exploitation
- Respect et reconnaissance du savoir des repreneur-ses
- Accorder sa confiance et donner une chance aux repreneur-ses
- Ne pas voir des changements sur le domaine comme une menace ou une critique

Demander un conseil agricole pour les thèmes suivants :

- Différentes formes juridiques possibles (fermage, vente)
- Clarification des droits de préemption et au gain
- Estimation de la valeur de rendement
- Estimation de l'inventaire (cheptel vif, cheptel mort)
- Convention : pas de modification d'affectation du domaine, interdiction de la spéculation
- Clarification et réglementation des conditions de logement
- Phase transitoire : Qui a quelles responsabilités et compétences ? À partir de quand ?

→ Il vaut mieux régler trop de sujets, et par écrit, que trop peu

Le « Point de contact pour remise de fermes extra-familiale » aide à l'auto-assistance et propose :

- Courtage de dossier d'agriculteurs et agricultrices en recherche d'une ferme aux cédant-es
- Contact avec des conseillers compétent-es
- Contact avec des personnes qui ont déjà transmis leur ferme hors cadre familial

Notre point de contact se tient à votre disposition pour d'éventuelles questions et informations.
Joignable : ma – je de 9.00 à 17.00 heures au 031 533 47 77 | info@remisedeferme.ch

*« La remise/reprise extra-familiale d'une ferme est un processus où il faut être deux, pour donner et recevoir. »
Ruth Berchtold, Ried-Mörel, a remis son domaine hors de la famille.*